

# Mise à l'enquête publique

Conformément à la loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions du 2 décembre 2008, le bureau Mivelaz architecture SA, Route du Villars d'Avry 3, 1645 Le Bry, met à l'enquête publique

**du 25 juin 2022 au 8 juillet 2022**

au nom de

**de Quay Vadim et Gremaud Vanessa  
au lieu-dit «Le Crêt 21a», Art. RF 1322, 1633 Marsens**

**Construction d'une maison de 2 étages sur un garage existant.**

Les plans peuvent être consultés au secrétariat communal de Marsens durant le temps de l'enquête.

Toute opposition ou observation dûment motivée doit être adressée par écrit au Conseil communal de Marsens jusqu'au **8 juillet 2022**.

Le Conseil communal

Marsens, le 24 juin 2022